



Association peut elle être école

Par Stef33

Bonjour,
Membre d'une association qui donne des cours de danse, j'aurais aimé savoir si juridiquement il était possible de la nommer "école de danse" ?
Merci beaucoup pour vos retours ?

Par kang74

Bonjour

Je ne connais pas l'objet de l'association , si les diplômes du professeur par rapport à la pratique proposée .
Une école de danse peut être une association tant qu'elle en respecte le cadre, oui .
Comptez sur les écoles de danses " privées" pour le vérifier .
Attention une association n'a pas les mêmes moyens d'action pour se faire connaître .